

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du mardi 25 février 2025

Délibération N° DE_2025_011

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--|----------|------------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 18 | 13 | 13 |
| Date de la convocation : 21/02/2025 | | |
| Pour | Contre | Abstention |
| 13 | 0 | 0 |
| Résultat du vote : adoptée | | |

Le vingt-cinq février deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Stéphan MAURIN, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Daniel MOLINES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christelle FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Convention avec le Réseau d'Entraide Volontaire pour l'organisation d'un chantier international

Madame Julie DELES, Conseillère municipale, fait lecture au conseil de la convention proposée par le Réseau d'Entraide Volontaire pour l'organisation d'un chantier international. Ce chantier se déroulera du 11 au 25 juin 2025 et accueillera un maximum 13 volontaires encadrés par du personnel recruté par le REV.

La commune se chargera de l'hébergement du groupe, ainsi que de la rémunération de l'encadrant technique et de l'achat des fournitures. La commune versera également une participation de 3 500 € à l'association pour l'organisation du chantier.

Le Chantier se déroulera sur la place de la Molines et consistera en la réalisation d'un abri.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les conditions de la convention.

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention.

Stéphan MAURIN
Président de séance



et délibéré, le jour mois et an que dessus.

Christelle FOLCHER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 21/03/2025

Date de réception de l'AR: 21/03/2025

048-200057594-DE_2025_011-DE
A G E D I

DE_2025_011